



Enquête GPECT 2016 sur le secteur de l'animation périscolaire - Résultats des Collectivités -

Par la Maison de l'emploi du Chinonais

Les structures enquêtées

N° Structure	Raison Sociale	Ville
1	Animation périscolaire de St Epain	Saint Epain
2	Animation périscolaire de la Mairie de Chinon	Chinon
3	Animation périscolaire de la CCCVL	Avoine
4	Familles Rurales	Azay le Rideau
5	Accueil périscolaire école primaire Armand Jean du Plessis	Richelieu
6	Accueil périscolaire de l'Ile Bouchard	Ile Bouchard
7	Mille et une pattes	Vilaines les Rochers

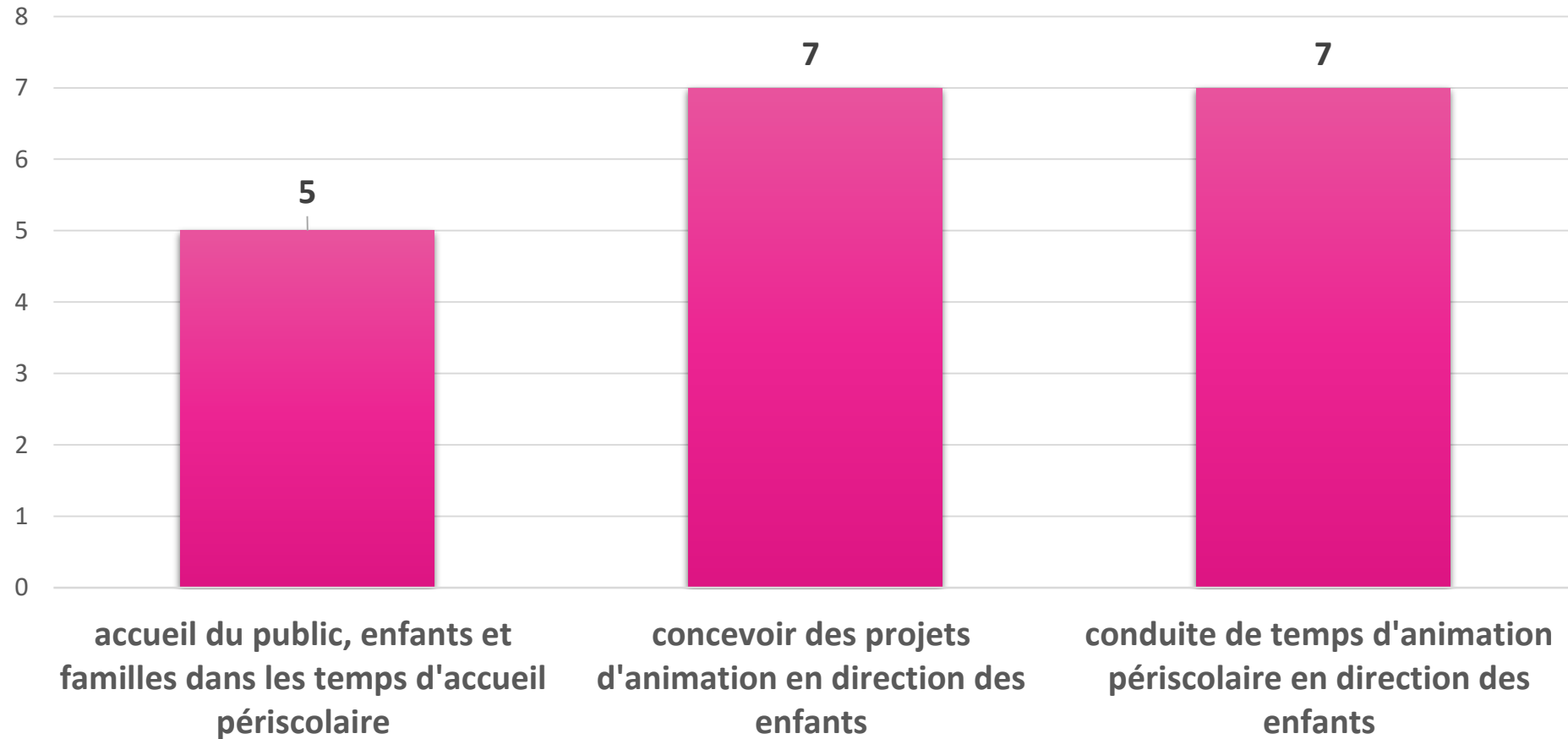


Caractéristiques de la structure interrogée

- La tranche d'âge des enfants accueillis va de **3 à 11/12 ans**
- 4 structures sur 7 interrogées accueillent **des enfants en situation de handicap**
- 5 structures sur 7 interrogées accueillent des enfants nécessitant un accompagnement plus important
- Les 7 structures accueillent les enfants **les lundis, mardis, jeudis, vendredis et les mercredis** pour 5 structures uniquement le matin ou l'après-midi en fonction des organisations
- Pour 4 structures les animateurs interviennent pendant **les vacances scolaires**
- Les 7 structures interrogées ont des animateurs qui interviennent sur **plusieurs écoles/sites**

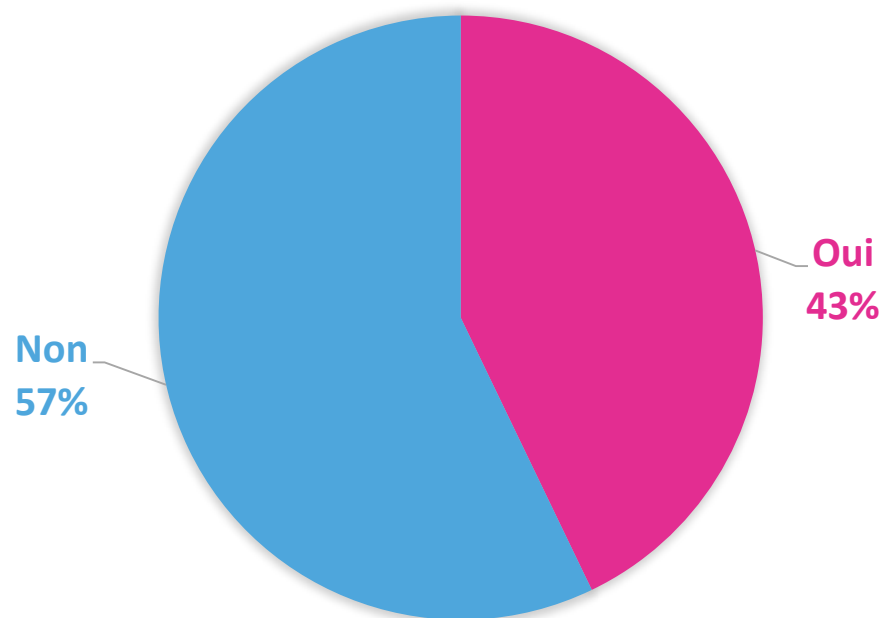
Le métier d'animateur périscolaire

Les principales missions de l'animateur périscolaire



Le métier d'animateur périscolaire

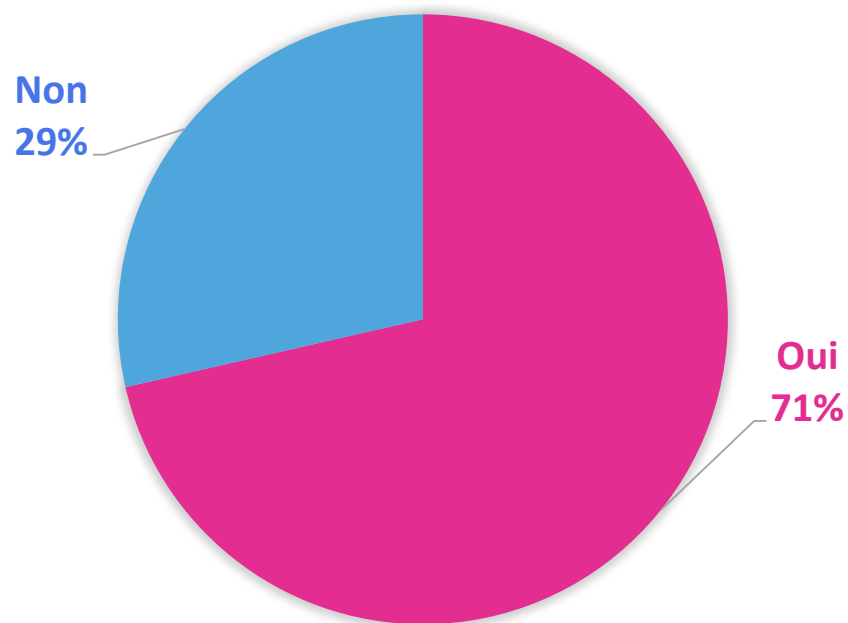
Avez-vous constaté une transformation du métier ?



3 structures sur 7 interrogées ont constatées une **transformation du métier d'animateur périscolaire**

Le métier d'animateur périscolaire

Avez-vous décelé un ou (des) nouveau(x) besoin(s) en compétences ?



5 structures sur 7 interrogées ont décelé **de nouveaux besoins en compétences**.

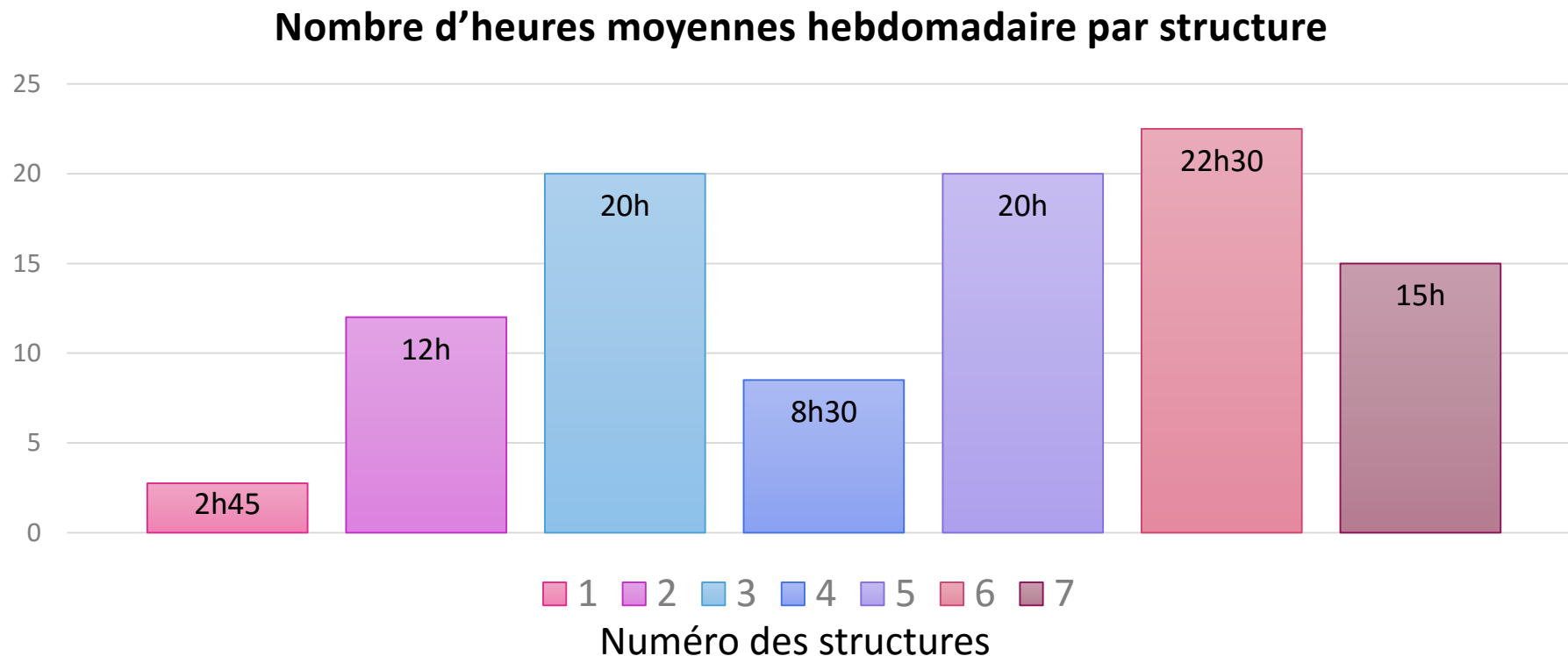
Les responsables soulignent que le métier est **en mutation**, il nécessite de plus en plus de **compétences techniques**, plus d'**autonomie** notamment sur la prise en charge particulière des enfants et des familles.

Les animateurs sont confrontés à des profils de plus en plus atypiques, une baisse de la concentration chez les jeunes enfants et un rapport à l'autorité parfois difficiles.

Les animateurs doivent **être polyvalents**.

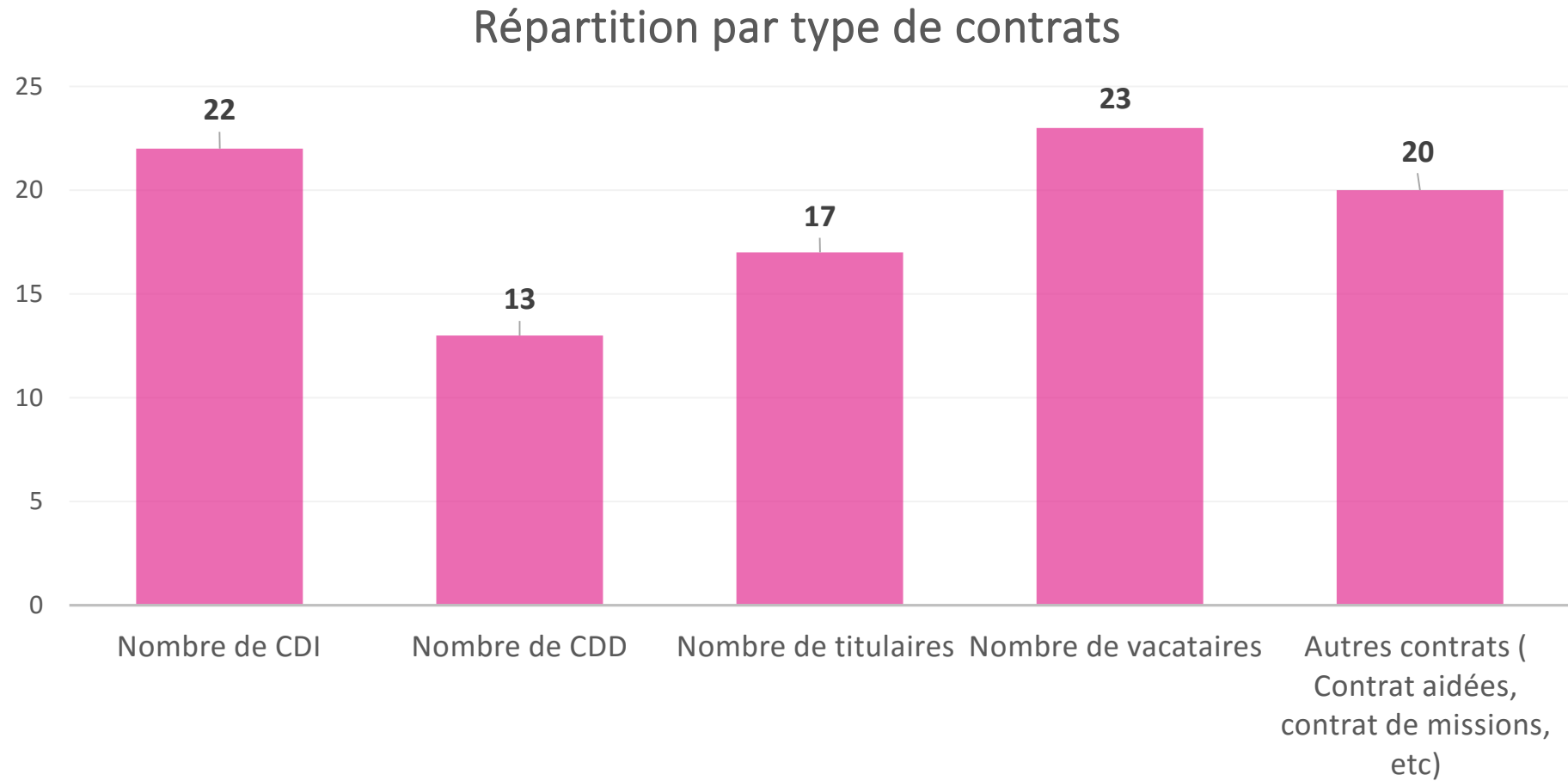
Les effectifs

- Au total les 7 structures rassemblent un effectif de 95 personnes
- 84 salariés sont **des femmes** et 11 sont des hommes
- La moyenne d'âge des animateurs est comprises entre 25 et 34 ans pour la majorité



Les effectifs

- 58% des contrats sont **des contrats précaires**



Les ressources humaines

- **6 structures** sur 7 organisent **des entretiens professionnels** menés par le responsable de la structure
- Les salariés suivent des **formations professionnelles** pour 6 structures. Cela concerne des modules de formations tels que :
 - les techniques d'animation
 - la gestion du stress
 - la gestion des conflits
 - les relations familles
 - prise en charge du public
 - etc.

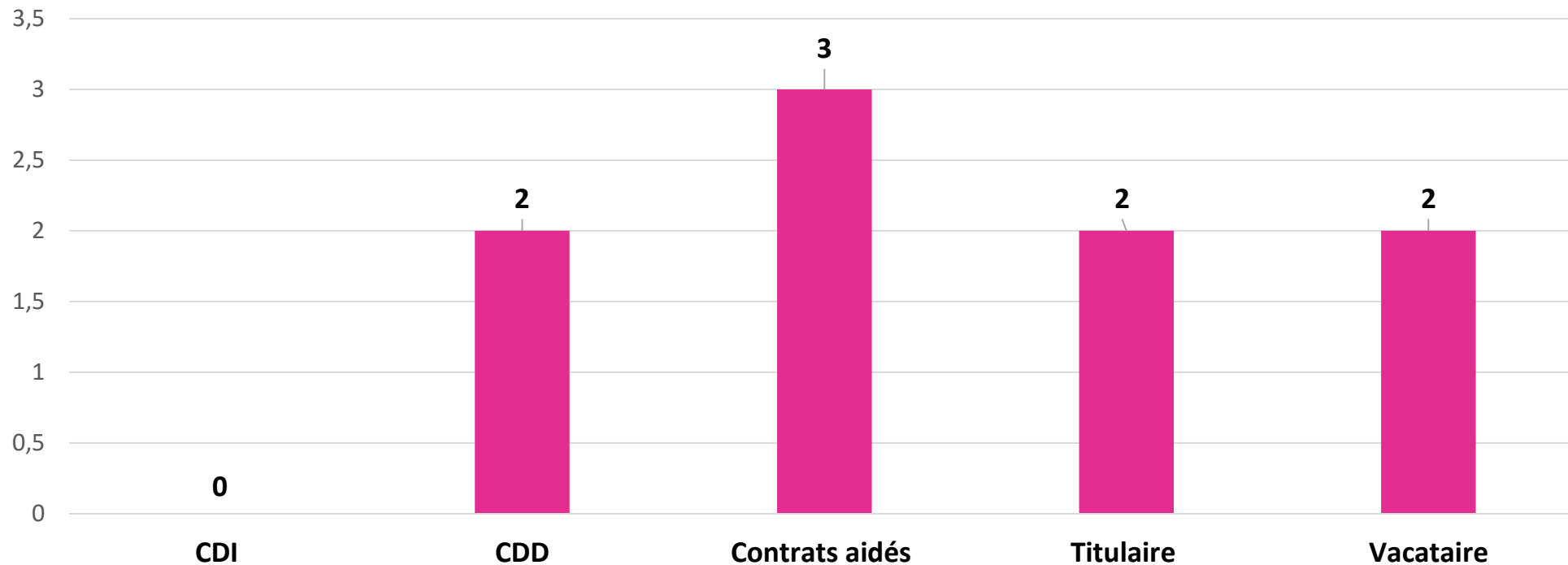
Les ressources humaines

- 6 structures ont engagé des **démarches de recrutement** sur les 12 derniers mois
- Au total **23 démarches de recrutement** ont été engagées, pour majoritairement des créations de poste ou remplacement arrêt maladie ou départ en retraite
- **Nombre de recrutements effectués au total = 31**
- Pour 4 structures **des contrats de travail** ont été **rompus** durant les 12 derniers mois à l'initiative du salarié
- 2 structures prévoient **4 départs en retraite** durant les 3 prochaines années

Les projets de recrutement

- 4 structures sur 7 ont des projets de recrutement pour les 12 prochains mois

Répartition des projets de recrutements par contrat de travail

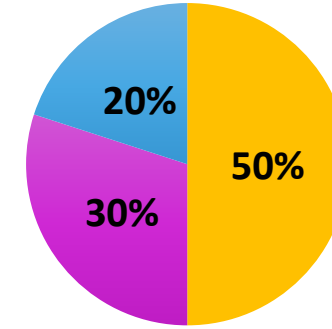


Les diplômes

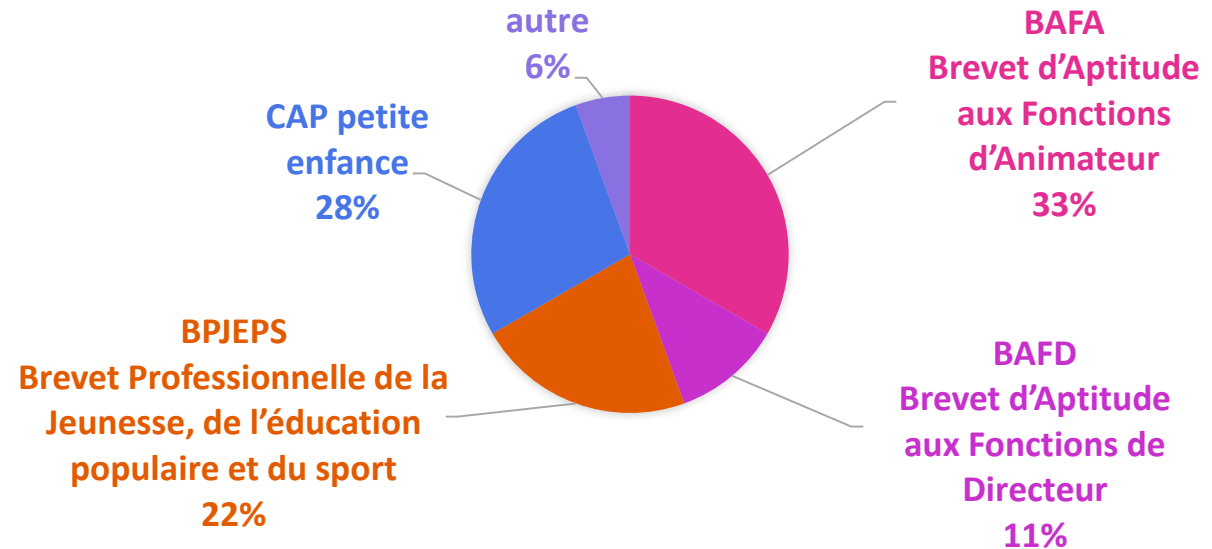
Pour 50% le **diplôme est exigé** au recrutement.

Lorsque le diplôme est exigé ou souhaitable, en majorité cela concerne le **BAFA**, puis le **CAP Petite Enfance**, le **BPJEPS** et en dernier le **BAFD**.

Lorsque les structures recrutent le diplôme est :



Quel diplôme ?



Les activités inhérentes au poste d'animateur périscolaire

Quelles sont les activités inhérentes au poste ?

	Nombre de réponses	%
Participer à l'accueil des enfants et des parents	7	100%
Participer à la surveillance des temps de garderie du matin et du soir	7	100%
Animer ou participer à des réunions	7	100%
Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités	7	100%
Ouvrir et fermer les portes	6	86%
Accompagner les enfants aux toilettes	6	86%
Préparer des projets d'animation en direction des enfants	6	86%
Laver les tables, les chaises, les sols, le matériel d'animation	6	86%
Contacter les parents en cas de problème	6	86%
Etre le référent « scolaire/périscolaire » pour les élus et les agents du scolaire et périscolaire: transmettre les informations aux agents de l'école et faire remonter les problèmes	6	86%
Mettre à jour quotidiennement la liste des enfants présents	5	71%
Répondre au téléphone	5	71%
Accompagner les enfants à la récréation	4	57%
Effectuer la surveillance du temps de récréation	4	57%
Faire l'appel dans les classes et accompagner les enfants à la cantine	1	14%
Assurer le remplacement de l'ATSEM	1	14%
Préparer la salle de cantine	0	0



De 80% à 100% des structures interrogées considèrent qu'un animation périscolaire effectue les activités mentionnées



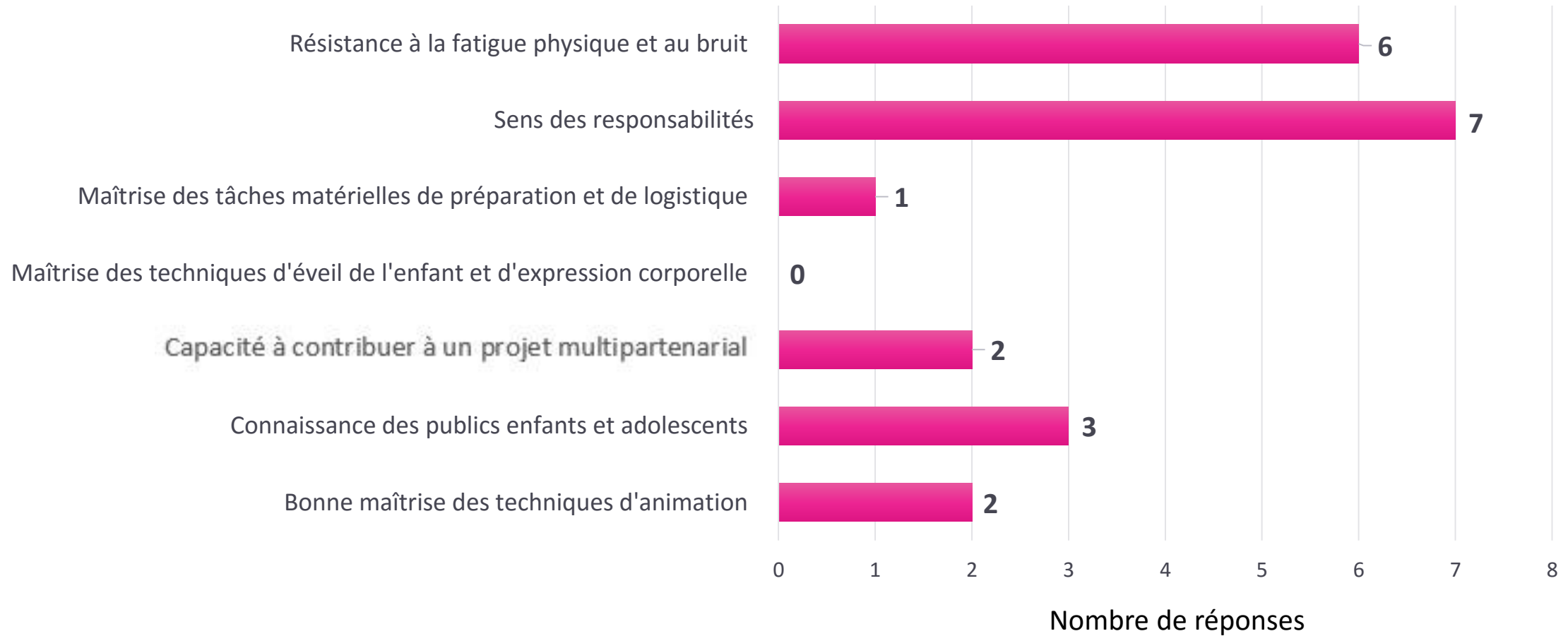
De 70% à 80% des structures interrogées considèrent qu'un animation périscolaire effectue les activités mentionnées



De 10% à 60% des structures interrogées considèrent qu'un animation périscolaire effectue les activités mentionnées

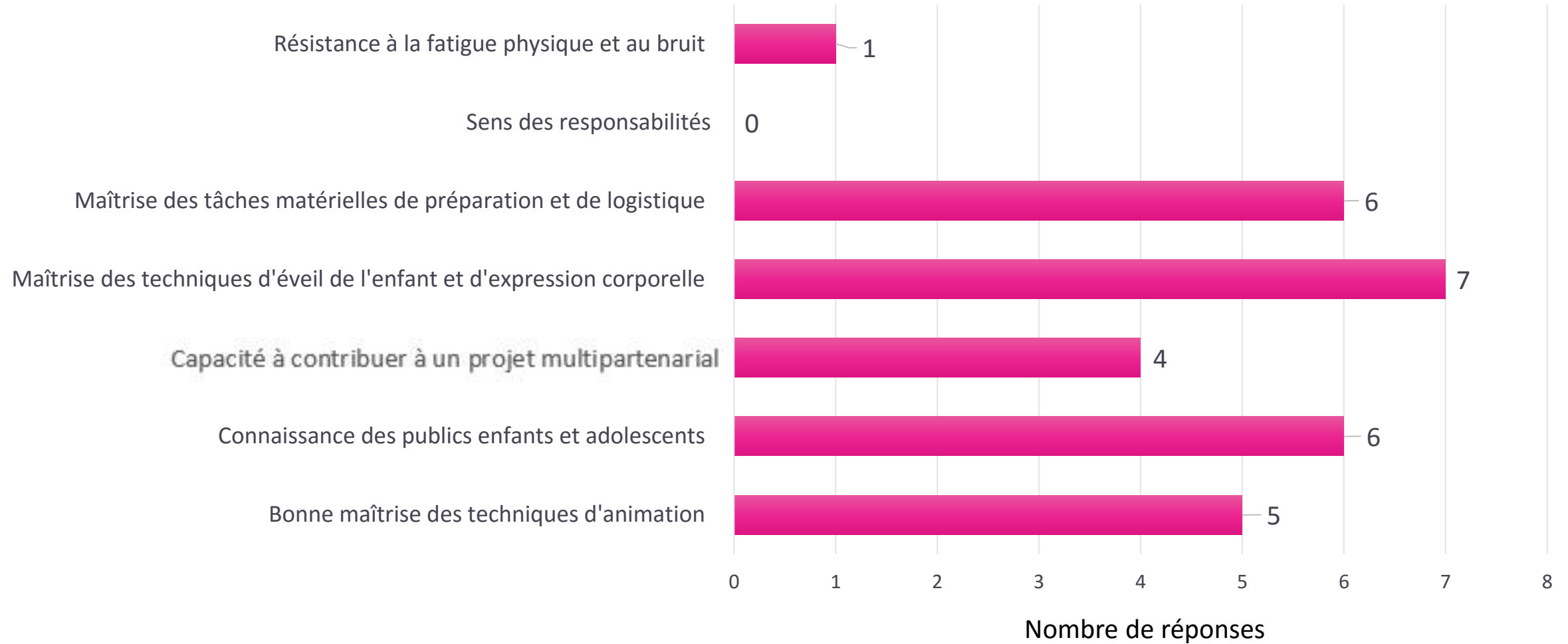
Les compétences

Les compétences exigées pour exercer le poste d'animateur périscolaire



Les compétences

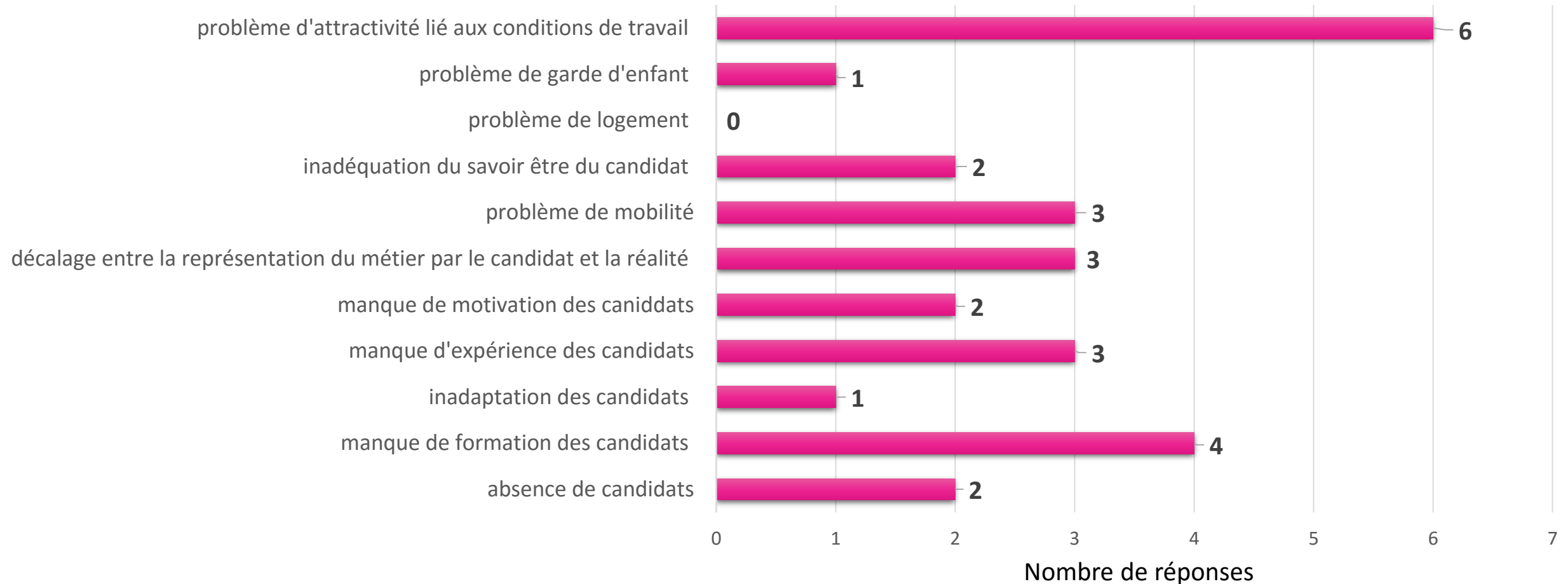
Les compétences qui peuvent être acquises dans le poste



Les difficultés de recrutement

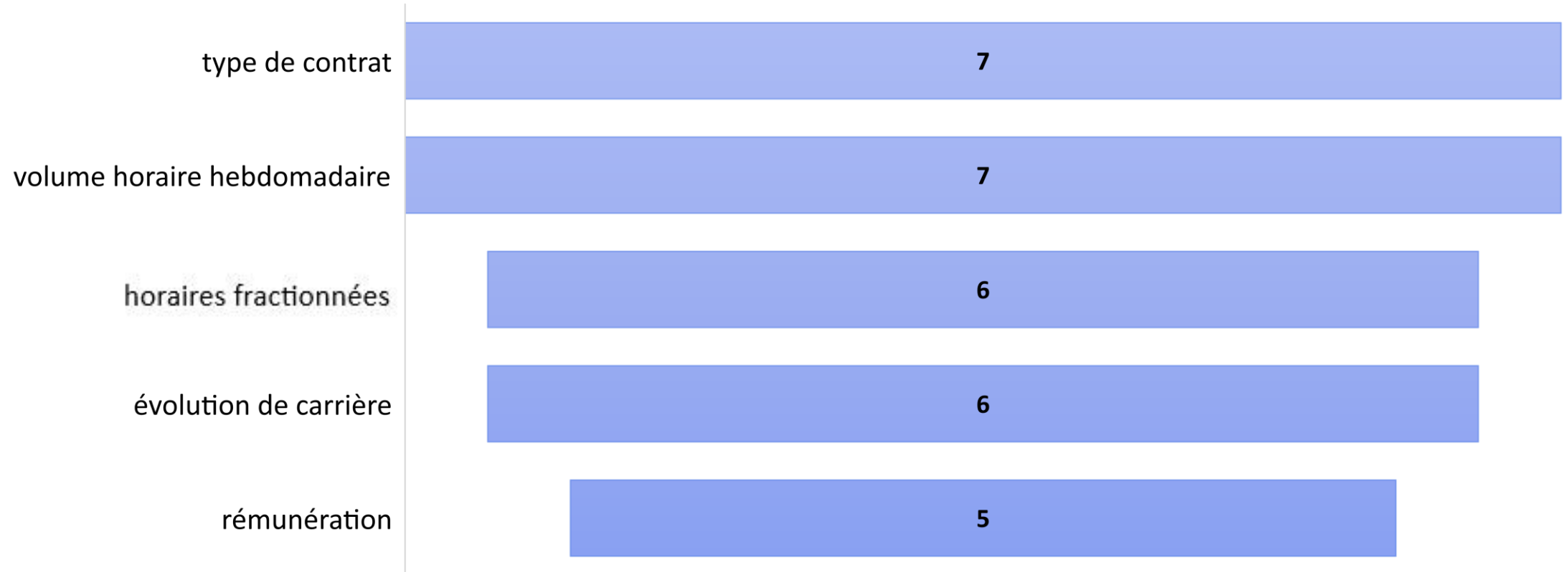
- **Les 7 structures interrogées rencontrent des difficultés de recrutement,**
- La principale raison concerne **les problèmes d'attractivité liés aux conditions de travail.**
- Dans un deuxième temps on trouve le **manque de formation des candidats**, les **problèmes de mobilité**, le **décalage de représentation du métier** et le **manque d'expérience des candidats.**

Les raisons pour lesquelles les structures rencontrent des difficultés de recrutement



Problèmes d'attractivité liés aux conditions de travail

Les principales causes des problèmes d'attractivité sont liées aux conditions de travail



Commentaires annexes des différentes structures

- ❖ **Commentaire n°1** : « Les salariés qui partent sont difficiles à remplacer. Ces métiers restent des emplois précaires, l'objectif est de **mutualiser avec d'autres communes**, il faut trouver un complément de salaire. »
- ❖ **Commentaire n°2** : « Le personnel titulaire travail sur une école et le personnel vacataire travaille sur plusieurs écoles. L'animateur périscolaire doit veiller à la sécurité et au respect du rythme de l'enfant. Le métier d'animateur nécessite de **connaitre de nouvelles techniques**, les enfants sont de plus en plus difficiles, la gestion des conflits est de plus en plus présente, ce qui nécessite encore plus de polyvalence. Il faut **minimum le BAFA** sur les accueils périscolaires 100% ont le BAFA. »
- ❖ **Commentaire n°3** : « Les animateurs renseignent également les familles sur le fonctionnement de l'accueil. Les recrutements sont fragiles. Des **problèmes** ont été détectés sur **les basiques de l'animation** et sur les contenus des formations. Il existe **des problèmes de validation des modules durant les formations** car le **degré d'exigence** n'est pas le même que sur le terrain. Il apparait de nouveaux besoins en compétences notamment sur la prise en charge particulière des enfants et des familles. Il y a des **profils de plus en plus atypiques** et une **augmentation des problèmes de concentration et de rapport à l'autorité**. Il y a un fort turnover sur les animateurs vacataires. Ils se posent des questions sur certains animateurs par rapport à leurs compétences mais ils n'ont aucune marge de manœuvre. En matière réglementaire, les collectivités ont droit à 20% de personnel non qualifié. »
- ❖ **Commentaire n°4** : « Il y a des besoins en formation mais les OPCA ne prennent pas en charge le BAFA, c'est l'employeur qui finance. Impossibilité d'harmoniser les choses sur les communes, il y a des différences de planning en fonction des communes. Il y a du turnover car les contrats ne sont pas attractifs et les collectivités manquent de personnel qualifié. »
- ❖ **Commentaire n°5** : « Depuis 10 ans **le métier d'animateur périscolaire est en mutation**, on demande plus d'autonomie, plus de compétences techniques. Concernant les TAP il existe des difficultés multiples. On constate un **manque de motivation** sur le métier d'animateur, de moins en moins de personnes arrivent avec une réelle vocation. Les contrats restent précaires sur 3 ans. »
- ❖ **Commentaire n°6** : « Il y a de moins de **moins de jeunes qui passent le BAFA**, il coûte cher et les horaires sont découpés. Le métier nécessite **de la polyvalence**. Il existe **un fort turnover** d'une année sur l'autre, les équipes se renouvellent généralement à la rentrée car ce sont des contrats de 7/8h hebdomadaires en CDI, dès qu'il trouve mieux, les salariés partent. Les animatrices périscolaires sont mises à dispo pour les TAP, ce qui augmente leur **volume horaire contractuelle** (30h APS + 4/5h de TAP). Cela est valable uniquement pour les animateurs en semaine, pas les animateurs du mercredi. »